

Le Maire

à

«Titre» «Prénom» «Nom»

«Adresse1»

«CodePostal» «Ville»

N/Réf. : FL/MCC/SJ/Le0447

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**LUNDI 19 MARS 2007
à 20 H 30 à la Mairie**

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Faustin LLIDO.

ORDRE DU JOUR

- **Débat d'orientation budgétaire**
- **Questions diverses**



L'AN DEUX MIL SEPT, le 19 MARS, à 20 HEURES 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Faustin LLIDO, Maire.**

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 mars 2007.

ETAIENT PRESENTS : Faustin LLIDO, Georges BRUGEL, Constant BONFANTE, Françoise DEUILHÉ, Jacques ESCARNOT, Jean-Marc FERRADOU, Rosine DETAS, Alice BONINO, Maurice GRÉGOIRE, Marcel LEMIRE, Guy BÉQUÉ, Georges POMMIES, André MICOULEAU, Pascale ROSSI, Guy BELLEVAL, Alain CARRERE.

A (ONT) DONNE PROCURATION :

ETAI(EN)T EXCUSE(ES) : Didier LE BLIGUET, Ghyslaine POUX, Jean-Philippe POUX, Claude BOVO, Evelyne RENAUDIN, Lina VANARA, Jeannine GAILING, Pierre VALENTIN, Marie-Christine BOLOGNÉSI, Philippe CRONE.



Approbation à l'unanimité du Conseil Municipal du 5 mars 2007



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il convient de procéder à un débat dit « débat d'orientation budgétaire » conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il propose pour argumenter le débat les informations suivantes.

L'assemblée notera que le compte administratif 2006 ne sera voté qu'après les derniers ajustements avec les comptes de la trésorerie ce qui pourrait entraîner quelques modifications des données.

ANALYSE DES COMPTES DE 2006

Les dépenses de fonctionnement sont inférieures à celles de 2005 (baisse de la section de 2,81 %) ; les postes tels que les charges à caractère général, les charges de personnel sont à la hausse pour 4,80 % et 1,41 %. La baisse générale précitée résulte de la diminution des charges financières (intérêts des emprunts).

Les recettes de fonctionnement font apparaître une augmentation globale de 2,28 %. Il est à noter que des recettes ne sont plus inscrites sur les mêmes chapitre. Le compte 013 de 2006 est à comparer avec le compte 77 de 2005.

De même les opérations d'ordre ne sont pas portées sur les mêmes chapitres (042 en 2006 et 72 en 2005).

La section d'investissement contrairement à celle de fonctionnement reporte les soldes des années précédentes pour les travaux en cours de réalisation.

Le comparatif d'une année par rapport à l'année précédente est donc un comparatif des sommes réellement entrées ou sorties de la trésorerie communale.

PERSPECTIVES 2007

En fonctionnement, beaucoup de charges sont constantes.

C'est le cas du chapitre 012 pour le personnel. Nous aurons des départs à la retraite pour le service technique mais des remplacements prévus ce qui laisse constant le nombre de postes.

Il est à noter l'intégration du déficit de la base de loisirs pour un montant de 46 851,74 € au compte 65737.

En investissement il s'agit pour cette année :

- ❖ de poursuivre les travaux entrepris ou engagés en 2006 :

CONSEIL MUNICIPAL de BEAUMONT de LOMAGNE du 19 MARS 2007

- place Jean Moulin (fin de réalisation)
- mise en place du PAE (frais de maîtrise d'œuvre et 1^{ère} tranche de travaux)

- ❖ de remplacer les postes informatiques à l'école. La commission des finances a opté pour le remplacement en 2 ans.

- ❖ de poursuivre les efforts de rénovation :
 - tranche de travaux sur les trottoirs
 - achat de matériel : nouveau matériel ou remplacement
 - renouvellement de l'éclairage public et de l'éclairage du terrain de foot

Ces travaux seront réalisés en régie par tranche

- ❖ de sécuriser certains bâtiments (maison Place Clémenceau, maison Henry Dunant, Eglise Notre Dame, école maternelle, maison Fermat).

Afin d'obtenir un équilibre budgétaire, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la fiscalité.

Les bases d'imposition ne sont pas connues à ce jour.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 2 %. Il s'agit d'un pourcentage représentant le coût de l'inflation pour faire face aux engagements pris, lors des précédentes séances.

Le conseil municipal lui donne acte de la tenue de ce débat.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur EESCARNOT Jacques informe l'assemblée qu'une réunion d'information aura lieu le 18 avril prochain concernant le tour de France 2007.

Madame DEUILHE Françoise informe l'assemblée qu'une classe supplémentaire sera ouverte à l'école élémentaire à la rentrée prochaine.

Monsieur MICOULEAU André présente à l'assemblée une pétition contre le changement de dénomination de la rue Nationale à cause de problèmes administratifs surtout pour les commerçants.

Faustin LLIDO,

Georges BRUGEL,

Constant BONFANTE,

Françoise DEUILHÉ,

Jean-Marc FERRADOU,

Jacques ESCARNOT,

Rosine DETAS,

Alice BONINO,

Maurice GRÉGOIRE,

Marcel LEMIRE,

Guy BÉQUIÉ,

Georges POMMIES,

André MICOULEAU,

Pascale ROSSI,

Guy BELLEVAL,

Alain CARRÈRE